

LE PUBLICISTE.

DUODI 12 Thermidor, an VI.

Incendie considérable qui a réduit un gros bourg dans les environs de Constantinople. — Levée considérable d'hommes dans les états de l'empereur. — Rapport d'une commission qui avoit été nommée par le roi de Prusse pour examiner les délits des détenus dans ses forteresses, et mise en liberté d'une quantité de ces détenus. — Retour de l'ex-ministre Sotin à Paris. — Défense faite par le ministre de la guerre de délivrer des congés limités.

TURQUIE.

De Constantinople, le 3 messidor.

Le 27 du mois dernier, second jour du Courban-Beyram, le feu prit à Arnouteuil, gros bourg situé sur le Bosphore, & le consuma entièrement dans l'espace de six heures. L'œil n'y retrouve que les cendres de deux mille maisons, & le spectacle déchirant de 5 à 6,000 habitans, sans gites & réduits à la dernière indigence.

AUTRICHE.

De Vienne, le 26 messidor.

On ne sait pas encore positivement si les négociations de Seltz se sont terminées d'une manière satisfaisante pour notre cour. En attendant, les préparatifs de guerre se continuent avec la plus grande ardeur. Il y aura incessamment une levée générale très-considérable; les domestiques à livrée n'en seront point exempts. On dit aussi que pour fournir aux dépenses, il sera établi des impôts sur les fenêtres, la poudre à poudrer, le sel, les chevaux & voitures de luxe, ainsi que sur la livrée.

Le citoyen Marescalchi, ministre de la république cisalpine, a déjà sollicité trois fois une audience de l'empereur; mais il n'a encore reçu aucune réponse affirmative. Le bruit court qu'il a été rappelé par son gouvernement, & qu'il partira incessamment pour Milan.

PRUSSE.

De Berlin, le 27 messidor.

A son avènement au trône, le roi avoit nommé une commission chargée de réviser les jugemens des individus condamnés à la détention, & de rechercher ceux qui mériteroient sa clémence. Il se trouvoit dans les diverses forteresses & maisons de réclusion 2179 prisonniers. La commission vient de faire un rapport dans lequel elle indique les circonstances du délit de chaque détenu, la durée de sa détention, & l'espoir qu'il a donné par sa conduite. Le roi a désigné en conséquence 488 de ces individus, dont une partie sera remise en liberté, moyennant certaines mesures de précaution; la peine que la loi inflige aux autres, sera adoucie.

Les ambassadeurs des cours étrangères avoient résolu d'illuminer leurs hôtels le jour de la cérémonie des hommages; mais ce dessein ne fut pas exécuté, parce que les ambassadeurs français se refusèrent à en faire autant, Cailhard alléguant qu'il n'étoit plus ministre, & Sieyes objectant qu'il n'étoit pas encore présenté. Les autres ministres ont craint que s'ils illuminoient leurs maisons & que celle des ministres français ne le fussent pas, la multitude ne se portât à quelques excès.

ANGLETERRE.

De Londres, le 2 thermidor.

L'abbé de Calonne vient de publier dans un de nos journaux (*le Courier de Londres*), des observations qui ne sont pas sans intérêt sur les projets qu'ici, comme à Paris, on suppose à Buonaparte.

« Il est vraisemblable, dit-il, qu'en allant s'emparer de l'Égypte, les Français veulent y former une espèce de colonie & en faire l'entrepôt d'un commerce immense. Sous ce rapport, il n'est point de pays situé plus avantageusement. C'étoit par Alexandrie qu'arrivoient en Europe toutes les marchandises des Indes, avant que les Portugais ne s'y fussent frayés une route, par le cap de Bonne-Espérance. L'Égypte fait encore aujourd'hui un assez grand commerce avec l'Arabie, par la mer Rouge; avec l'Abysinie & l'intérieur de l'Afrique, par le Nil; & avec la Turquie & l'Europe, par la Méditerranée.

» Le douanier général du Caire assuroit, en 1783, que cette ville faisoit pour près de quinze millions d'affaires. Cependant le pays ne consomme guères que pour vingt-deux millions de marchandises importées, & quelques autres estiment au double son exportation en riz, en bled, en lin, en toiles, en café. Malgré cette différence entre l'importation, l'Égypte ne s'enrichit pas, parce que les produits donnés en retour sont en grande partie des matières brutes. D'ailleurs, le plus mauvais, le plus agité de tous les gouvernemens met tant d'entraves à ce commerce par des vexations continuelles & de tout genre, que l'on ne conçoit pas comment il a pu se maintenir à ce point. C'est une raison de croire qu'il seroit bientôt prodigieux, si une administration sage & puissante promettoit aux négocians liberté & sûreté. On les y verroit bientôt accourir de toutes les parties de l'Europe.

» En n'envisageant l'Égypte que sous ce rapport, ce seroit déjà un objet de cupidité bien attayant pour une nation qui a formé évidemment le projet qui favorise singulièrement la possession des îles vénitiennes qui lui ont été concédées, sa domination sur toute l'Italie, & en dernier lieu la prise de Malte. Mais nous ne doutons point que ces vues ne se portent plus loin. La France espère, avec le tems, soutirer le commerce des Grandes-Indes, & lui faire de nouveau reprendre un route qui, étant beaucoup plus courte, obtiendrait bientôt la préférence, si elle étoit également sûre. Depuis long-tems des voyageurs instruits en avoient conçu l'idée, & l'avoient développée dans des mémoires remis à l'ancien gouvernement, & que l'on a retrouvé dans les bureaux de la marine

Nous sommes sûrs qu'ils en a été remis un au maréchal de Castries, par le baron de Tott.

» La nouvelle communication avec les Grandes-Indes s'ouvrira par la mer Rouge, dont la navigation n'est pas aussi difficile qu'on se l'imagine, & qu'Albuquerque l'a trouvée. Elle ne se fait à présent que par les Turcs qui sont mauvais marins. Elle se borne à vingt-huit vaisseaux & cayasses de Suez, armés de quatre pierriers rouillés, & conduits, dit le citoyen Volney, par des gens qui ne connoissent pas même la boussole. Cette flottille part, une fois l'année, de Djeddah, & arrive en prairial par les vents de sud, à Suz, où elle apporte des gommés, des parfums, des étoffes de l'Inde, & sur-tout les cafés de l'Yemen en Arabie.

» Mais si les Français étoient les maîtres de l'Égypte, ils s'empareroient du détroit de Babelmandel, ils construiraient un port à Bérénice, & trouveroient peut-être les moyens de nettoyer celui de Suez. Ces deux villes deviendroient des entrepôts d'où les marchandises seroient portées, par des canaux, au Caire & à Alexandrie.

» Il y long-tems qu'on parle de couper l'isthme de Suez; mais c'est un projet qu'il faut regarder comme impossible, non parce qu'on courroit le risque d'inonder une partie de l'Europe, mais parce que la nature du terrain s'y oppose.

» On est dans l'habitude de croire que les anciens Pont n'étoient; & un passage de Diodore de Sicile le dit assez clairement: cependant il paroît certain que tous leurs travaux se sont réduits à faire un canal de Suez au lac Amér, & de ce lac au Nil; on en voit encore les restes. Il seroit très-possible & très-aisé de les rétablir, & même d'en creuser un qui iroit de Bérénice vers Coptos; mais ces canaux ne peuvent servir qu'à faciliter le transport des marchandises par bateaux, & ne pourroient jamais donner passage à de plus grands bâtimens. Cet avantage suffiroit. Les villes que nous venons de citer, seroient les magasins & les réservoirs où les négocians de toute l'Europe viendroient puiser les denrées des Indes; qu'on y déposeroit. On établira aussi à Bérénice, ou à tel autre endroit, des chantiers & des arsenaux pour y former une marine. Comme il n'y a point de bois, les vaisseaux se construiraient à Toulon, de pièces numérotées, qui seroient conduites à Alexandrie, & de-là transportées, soit par les canaux, soit à dos de chameaux, dans le nouveau port de la mer Rouge. Ainsi un vaisseau en porteroit plusieurs. Cette idée, qui peut paroître à nos lecteurs n'être qu'une plaisanterie, ne vient-elle pas d'être exécutée en échantillon à Toulon? Ne vient-on pas d'y construire un bâtiment qui se démonte en huit parties? Nous convenons que jamais on n'a rien vu de semblable, mais tout ce dont nous sommes témoins, ne tient-il pas du prodige, & n'étoit-il pas plus difficile à croire? Faisons de nous habituer aux choses extraordinaires, & ne soyons plus les dupes de notre raison.

» J'ai déjà observé, et je n'ai pas besoin de répéter, que l'achèvement de ce plan, qui doit porter un coup mortel à l'Angleterre, a besoin de trente ans pour être porté à sa perfection.

» Quant à la conquête de l'Égypte, elle doit être plus facile que celle de Malte. Les Mameloucks y dominent réellement, quoique le grand-seigneur en soit reconnu pour souverain; qu'il y ait un pacha qui n'y a pas plus de puissance que n'en avoit l'ancien doge de Gènes, & qu'il en tire quelques tributs mal payés. Ces Mameloucks,

au nombre de dix mille cavaliers, car l'infanterie n'est comptée pour rien, font toute la force militaire de ce pays. Les vingt-quatre beys qui les commandent se disputent & s'arrachent tour-à-tour l'autorité. Il n'y a ni fort, ni redoute, ni artillerie. L'usage qu'une soldatesque licenciée fait de son pouvoir illimité, la rend très-odieuse au peuple, qui seroit enchanté de se voir délivré de son oppression. Buonaparte pourra donc encore y cueillir des lazzari, si ses soldats peuvent vaincre la chaleur du climat comme ils l'ont fait en Italie.

Nos ministres ont en diplomatie une souplesse si extraordinaire, qu'ils savent toujours présenter sous un jour avantageux, les évènements en apparence les plus défavorables. Se seroit-on, par exemple, jamais avisé de croire que la surréction d'Irlande fût capable d'augmenter, au-delà de tout calcul, la force & la sûreté de l'empire britannique? Voici cependant ce qu'une de nos feuilles cherche à établir comme une vérité incontestable.

On regarde à Paris les porteurs de cheveux courts comme des royalistes & des amis de l'Angleterre. On les regarde à Londres comme des jacobins & des partisans de la France.

M. Pitt emploie toujours M. Canning son poète, à composer de mauvais vers contre le directoire français.

On lit dans quelques papiers, que M. Dudley Ryder a été nommé à être chancelier de l'échiquier.

Miss Keating, qu'on avoit placée à la tête d'un détachement d'insurgés irlandais, & à laquelle on avoit fait tirer de sa propre main, plusieurs soldats royaux, vit à Dublin, depuis que les troubles ont éclaté à Wexford, de la compagnie de deux tantes qu'elle n'a pas quittées un instant.

Une négresse de Saint-Domingue, émancipée depuis ans par son maître, ayant appris qu'il seroit dans le comté de Condé, lui fit offrir des secours pécuniaires. Lui-ci répondit en la remerciant, & en déclarant qu'il pouvoit accepter cette offre, parce que sa paie lui suffisoit. La négresse reconnoissante lui envoya néanmoins livres sterling. Voilà les qualités de ces êtres que nous tenons dans l'esclavage.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait d'une lettre d'Aarau, du 3 thermidor.

La meilleure intelligence est à présent rétablie entre les agens français, notre directoire & le corps législatif. Aussi la tranquillité règne-t-elle dans toute l'Helvétie. Le nouveau gouvernement acquiert ainsi peu-à-peu de la force & de la consistance; il espère que le moment n'est plus éloigné où rendu à son entière indépendance, il aura auprès de lui un ministre français au lieu d'un commissaire.

Nos autorités supérieures, d'accord avec Schawenbach & Rapiat, s'occupent de nouveau du projet de translation dans une ville qui offre un emplacement plus commode & d'autres avantages dont manque notre ville, que fera regretter son excellent esprit. Il a été question dans les conférences tenues à ce sujet, de Zurich, de Soleure & Bâle; Berne offre sans contredit le local le mieux situé. Cette ville est à-peu-près au centre de la Suisse. Mais on paroît y craindre l'influence des citoyens patriciens qui y demeurent encore & qui voient d'un œil jaloux la consistance que le nouveau gouvernement acquiert, & la réputation méritée de patriotisme, de talents & de vertus, dont jouissent la plupart de ses membres. C'est par cette raison que plusieurs membres

conseils & du
cette translati
vrai, quelque
dernières ville
à y porter lo
que Zurich,
allégués contr

Le directen
On assure qu
plusieurs conf

& quelques
bases d'un tri
républiques. L
vaillé lors de
que ce traité

On est à prés
ne perdra pas t
sera même ag

Trickthal &
environs, situ
mer la frontièr
nous ne pouvo
l'issue du con

avec l'Autriche
ont appartenu

L
Le journal d
niemens de Mi

Le citoyen
Trouvé, est a
expliquer les f

sous un jour
Lahoz & lui
montrer ces év

— La fête d
concours immen
belle architectu

centre étoit le b
de Romo. Les

caisses élégamm
riots. Ces caiss

la patrie. On ne
chevaux qui or

ils sont de bron
la suite du cort

pages, les anima
un lion d'Afriq

deux chameaux
tribes étrangers.

« Il ne manq
journal officiel

mais sa gloire éto
mesure qu'il s'e

at déjà un théâ
Rewbell n'a p

quatre collègues
Le directoire n

veille. Mais Mer
citoyens, parini

— L'ex-ministr
— Ce n'est po

commerce entre la

conseils & du directoire s'efforcèrent d'écarter le projet de cette translation. Zurich, Soleure & Bâle offrent, il est vrai, quelques avantages; mais la position de ces deux dernières villes ne permet gueres de songer sérieusement à y porter le siege de nos magistrats. Ainsi il ne reste que Zurich, qui sera probablement choisi, si les motifs allégués contre Berne l'emportent.

Le directeur Laharpe est attendu ici d'un jour à l'autre. On assure qu'avant son départ de Paris il a eu encore plusieurs conférences avec le ministre Talleyrand-Périgord & quelques membres du directoire de France, sur les bases d'un traité d'alliance & de commerce entre les deux républiques. Le directeur Ochs y avoit aussi beaucoup travaillé lors de son séjour à Paris. On croit en conséquence que ce traité sera conclu sous peu.

On est à présent persuadé ici que non-seulement l'Helvétie ne perdra pas un seul district de son territoire, mais qu'elle sera même agrandie par le pays de Neuchâtel, par le Frickthal & peut-être par Bienne, Neuveville & les environs, situés de ce côté du Mont-Jura, qui doit former la frontière entre la France & la Suisse. Cependant nous ne pouvons avoir le Frickthal & Neuchâtel qu'après l'issue du congrès de Rastadt, où on traite à ce sujet avec l'Autriche & la Prusse, auxquels ces deux pays ont appartenu jusqu'ici.

DE PARIS, le 11 thermidor.

Le journal officiel ne dit encore rien des derniers événements de Milan.

Le citoyen David, secrétaire d'ambassade auprès de Trouvé, est arrivé en courrier à Paris, sans doute pour expliquer les faits & empêcher qu'ils ne soient présentés sous un jour défavorable à la légation française.

Lahoz & lui n'ont pas, dit-on, la même manière de montrer ces événements.

— La fête d'hier a été très brillante & avoit attiré un concours immense. L'autel de la patrie étoit d'une très-belle architecture, & formoit un vaste demi-cercle. Au centre étoit le buste de Janus Brutus, en bronze, apporté de Rome. Les statues & les tableaux étoient dans des caisses élégamment ornées & placées sur vingt-neuf charriots. Ces caisses ont été rangées en face de l'autel de la patrie. On ne voyoit à découvert que les quatre fameux chevaux qui ornoient la place de Saint-Marc à Venise. Ils sont de bronze doré & méritent leur réputation. A la suite du cortège étoient aussi transportés, dans leurs cages, les animaux curieux nouvellement arrivés à Paris: un lion d'Afrique & une lionne; un ours (de Berne); deux chameaux & deux dromadaires; des plantes & des arbres étrangers.

« Il ne manquoit à la beauté de ce spectacle, dit le journal officiel, que la vue de l'heureux triomphateur; mais sa gloire étoit présente, cette gloire qui va s'augmenter mesure qu'il s'éloigne de nous, & pour laquelle l'Europe est déjà un théâtre trop étroit ».

Rewbell n'a pu paroître au Champ-de-Mars avec ses quatre collègues, à cause de son indisposition.

Le directoire n'avoit point assisté à la cérémonie de la veille. Mais Merlin & Laréveillière y étoient, en simples citoyens, parmi les membres de l'institut dont ils font partie.

— L'ex-ministre Sottin est de retour à Paris.

— Ce n'est point pour négocier à Paris, le traité de commerce entre la république batave & la république fran-

çaise, que le directoire intermédiaire de la Haye a nommé les citoyens Aënod & van Swinden. Ils ne viennent que pour assister aux conférences sur l'uniformité des poids & mesures, & ils sont très-capables par leurs lumières de concourir avec honneur à cette opération.

— Garnerin, à la suite de son voyage aérien, est descendu près de Noyon, à vingt lieues de l'endroit du départ; il a fait ce trajet en sept quarts-d'heures.

— Si on en croit une lettre de Gènes, il y est entré un paquebot, apportant la nouvelle de l'arrivée de Buonaparte à Alexandrie.

— Le ministre de la guerre, par une circulaire du 19 messidor, a expressément défendu aux conseils d'administrations, d'accorder aucun congé limité. Il ordonne en même-tems aux commissaires du directoire & aux commandans de gendarmerie, de n'avoir aucun égard à ceux qui seroient ainsi délivrés, non plus qu'aux congés, ou permissions accordés par les entrepreneurs des convois militaires & autres administrations, & de faire réjoindre les porteurs, ainsi que tous autres militaires & réquisitionnaires qui ne seroient pas dans les exceptions contenues dans la circulaire du 9 germinal.

— Garat a quitté Naples; il a passé à Rome le 13 messidor, revenant en France.

— Le citoyen Cartenier est nommé consul-général de la république à Naples.

— On dit qu'une partie des anciens compagnons de Jésus & du Soleil dans le Midi, s'étoit réfugiée dans les bois & dans les montagnes, aux environs de Saint-Maximin. Les autorités constituées des Bouches-du-Rhône & du Var, ont donné ordre de cerner leur retraite. Ils ont fait une longue & vive résistance; un combat s'est engagé entr'eux & la troupe. Vingt-deux d'entr'eux ont été tués, & dix-sept faits prisonniers. Dans ce nombre, il y en a treize d'Aix, & quatre de Marseille.

— L'ancien bourreau de Toulouse, nommé Varennes, avoit été condamné, comme chef d'une bande d'assassins, à 24 ans de fers. Il vient de s'échapper des galères de Rochefort.

— Deux cens galériens avoient, dans la même ville, rompu leurs fers. Ils ont été retenus & réduits par la force armée.

— Le ci-devant baron de Broteuil étoit à Emmerick, qu'il est obligé de quitter, conformément à l'ordre donné par le roi de Prusse; il y tenoit une brillante maison. Il avoit, à ce qu'il paroît, été prévoyant dans le tems de sa puissance & de sa faveur; car on assure qu'il tire environ 300 mille francs par an de la banque de Londres.

— Toutes les marchandises anglaises sont aussi prohibées dans la république cisalpine.

— L'ex-directeur Costabili, exclu par le sort, est nommé commissaire aux frontières de la république.

— On mande de Gènes, que le brick le *Lodi*, capitaine Senequier, qui étoit passé par ici & qui se rend à Alexandrie porter des dépêches, a été attaqué devant Porto-Longone par le brick anglais *L'Aigle*, double de forces en équipages & en canons; après quatre heures de combat, l'Anglais a perdu 25 hommes, a été désemparé & obligé de se faire remorquer pour regagner le port. Le Français a continué sa route, & ne paroît pas avoir souffert. Ce combat, soutenu à la vue d'une foule de

de spectateurs, est infiniment honorable au pavillon, & de bon augure pour la flotte à laquelle le brick appartient.

Le Lodi portait l'ex-député Tallien, qui se rendait à Malte, ainsi que le brave général Lanus.

— Paul premier a donné ordre de rassembler dans la Crimée une armée nombreuse, qui sera commandée par le général Suwarow. On prétend qu'il va déclarer la guerre à la république batave & saisir toutes les propriétés que les citoyens de cette république possèdent dans ses états.

— L'académie royale de Madrid propose, cette année pour sujet du prix d'éloquence, un discours où l'on montre l'influence de l'instruction publique sur la prospérité des empires. Le concours sera fermé le 11 nivôse, au 7.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen LECOINTE-PUYRAVEAU.

Séance du 11 thermidor.

Le directeur de l'école de natation établie près du pont de la Révolution, expose que l'art de nager, exercice si utile & dont la vie dépend quelquefois, doit faire partie de l'éducation de la jeunesse; il invite le conseil à se faire rendre compte des moyens qu'il a fournis sur les avantages qu'on peut retirer de son établissement.

Le conseil ordonne le renvoi au directoire exécutif.

Il passe à l'ordre du jour sur deux pétitions ayant pour objet d'obtenir, l'une un sursis à un jugement emportant peine afflictive, l'autre la révision d'un autre jugement.

Sherlock obtient la parole pour une motion d'ordre; il appelle l'attention du conseil sur les encouragemens à donner au commerce, à l'agriculture, aux arts; il demande qu'on s'occupe d'avance des institutions qu'à la paix il conviendra de faire sur ces différens objets; mais c'est sur-tout à nos fêtes qu'il lui paroît nécessaire de donner un autre caractère; elles se bornent, dit-il, à d'ennuyeuses processions & à des discours que personne n'entend; l'opinant voudroit qu'on donnât à ces fêtes des formes dramatiques de manière qu'elles puissent être répétées sur nos divers théâtres, le vrai moyen d'en faire jouir & d'y faire participer tous les citoyens.

Sherlock demande le renvoi de sa proposition à l'examen d'une commission, & qu'elle soit chargée en même-temps de rechercher les causes de la décadence du théâtre des Arts & des moyens de lui rendre son éclat. — Le renvoi est ordonné.

Compère, au nom d'une commission spéciale, propose un projet de résolution tendant à abroger l'article 13 de la loi du 30 germinal an 5, concernant le remplacement des juges-de-paix. — Le conseil ordonne l'impression.

Mentor, par motion d'ordre, appelle l'attention du conseil sur le sort des colons déportés & réfugiés en France; il expose que la plupart d'entre eux se trouvent dans le plus grand besoin, tandis qu'ils possèdent dans les colonies des propriétés dont le produit est même employé pour l'utilité de l'état.

L'opinant demande qu'on paye aux colons le secours de 35 fr. par mois que la loi leur accorde, & qu'on s'occupe des moyens d'améliorer leur sort. — Le conseil ordonne l'impression.

On reprend la discussion sur le projet de résolution relatif aux prises maritimes.

Darracq & Périn présentent sur ce projet différentes

DE L'IMPRIMERIE DU PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423.

observations, dont le conseil ordonne le renvoi à la commission. Labrouste a parlé en faveur des projets; la suite de la discussion est ajournée.

Le directoire exécutif transmet au conseil une lettre par laquelle le citoyen Rowbell, l'un de ses membres, demande à être autorisé à s'absenter pendant trois décade pour cause de santé.

Le conseil prend une résolution par laquelle l'autorisation demandée est accordée.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LAVEAUX.

Séance du 11 thermidor.

On reprend la discussion sur la résolution du 16 fructidor, relative aux enfans, nés lors mariage.

Rallier & Pérès (de la Haute-Garonne) en convenant que la loi du 12 brumaire, an 2, a besoin d'être modifiée pour l'avenir, pour l'intérêt des mœurs & favoriser les unions légitimes, pensent que néanmoins elle doit être maintenue pour le passé, attendu que le décret du 4 juin 1793, a appelé les enfans naturels à succéder à leurs parens, & que rien ne peut détruire, pour le passé, l'effet de ce décret. Il ne s'agissoit que de régler le mode de preuve pour constater la paternité; ce mode a été déterminé par la loi du 12 brumaire, dont la résolution n'est qu'une interprétation; loi qui doit être exécutée jusqu'à qu'elle ait été rapportée.

Lacué & Lefebvre-Cayes répondent que la loi du 12 brumaire n'a admis la preuve par témoin pour établir la paternité, qu'à l'égard des enfans naturels, dont les peres étoient morts avant la publication de cette loi; mais que pour ceux dont les parens étoient vivant au 12 brumaire an 2, & qui sont décédés depuis, ils ont besoin pour être admis à leur succéder, d'avoir été reconnus par eux devant l'officier public. Si l'on ne prenoit point cette précaution, on exposeroit les familles à être dupes de manœuvres de l'intrigue, de la duplicité & de la corruption, & à voir partager leurs biens par des individus qui n'y auroient aucune prétention légitime.

Le conseil ajourne la suite de la discussion.

Bourse du 11 thermidor.

| | |
|--|-----------------------------|
| Amsterdam.... 58 $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{1}{4}$. | Montpellier..... pair 8 |
| Idem..... 55 $\frac{1}{2}$, 56 $\frac{1}{4}$. | Rente provis. .82 f. 83 |
| Hambourg... 192 $\frac{1}{2}$, 190 $\frac{1}{2}$. | Tiers cons.... 82 f. 25 c. |
| Madrid..... 11 f. 75 c. | Bon 2/3..... 97 f. 56 c. |
| Mad. effect... 14 f. 75 à 70 c. | Bon $\frac{1}{2}$ |
| Cadix..... 12 à 11 f. 75 c. | Bon $\frac{1}{4}$ |
| Cad. effect.... 14 f. 75 c. | Or fin..... 109 |
| Gènes... 97 $\frac{1}{4}$ à 98, 95 $\frac{1}{4}$ à 95. | Lingot d'arg.... 50 f. 63 |
| Livour..... 105, 104 $\frac{1}{2}$. | Portugaise..... 57 |
| Bâle..... $\frac{1}{2}$ per., 2 per. | Piastre..... 5 f. 33 |
| Geneve..... 2 $\frac{1}{4}$ per. | Quadruple..... 81 f. 30 |
| Lyon..... pair 15 j. | Ducat d'Hol.... 11 f. 63 |
| Marseille..... pair 15 j. | Guinée..... 21 |
| Bordeaux..... pair 12 j. | Souverain .34 f. 75 c. à 53 |

Espirit $\frac{1}{2}$, 415 à 425 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 270 à 280 — Huile d'olive, 1 f. 15 à 20 c. — Café Martin, 3 fr. 10 c. — Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 cent. — Sucre d'Antenne, 2 fr. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c. — Sucre de Marseille, 1 f. 15 à 20 c. — Coton du Levant, 2 f. 30 c. — Coton des isles, 3 f. 60 à 4 f. 50 c. — Sel, 5 f.

A. FRANÇOIS.